

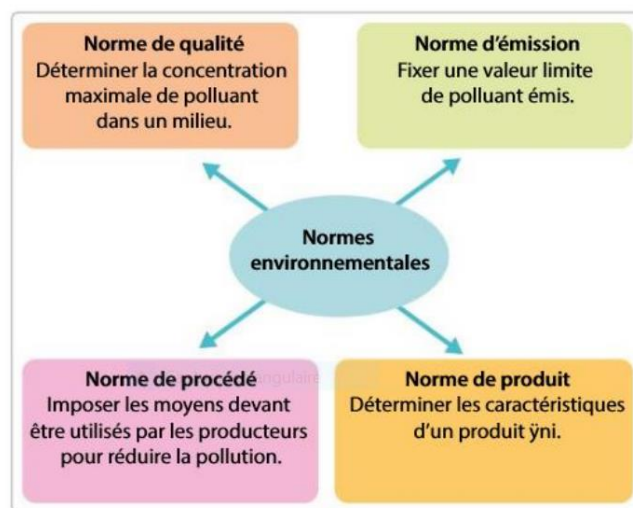
2) Les instruments économiques sont-ils efficaces pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement ?

Rappelons qu'un effet externe (ou externalité) désigne une situation dans laquelle l'acte [...] de production d'un agent influe positivement ou négativement sur l'utilité d'un autre agent, sans que cette interaction ne transite par le marché, c'est-à-dire par le mécanisme des prix. [...] En cas d'externalités positives provoquées, pas de récompense (prime), et en cas d'externalités négatives, pas de dédommagement pour celui qui subit un préjudice (pollution). Une situation optimale pour la société n'est alors pas atteinte. Nous sommes bien en présence d'une forme de défaillance de marché qui appelle l'intervention des pouvoirs publics.

A) Intérêt et limites de la réglementation

Réglementation (de l'environnement) : Ensemble des normes édictées par les pouvoirs publics et devant être respectées par les agents économiques.

Il existe différents types de normes : interdire certains produits, norme de qualité de certains produits, norme de procédé de production, fixer des seuils de pollution à ne pas dépasser.



Exemples :

- Norme de qualité : fixer des valeurs maximales de polluants dans l'eau potable ;
- Norme de procédé : obliger à recycler une partie des matériaux non utilisés lors de la production ;
- Norme d'émission : fixer des valeurs limites pour les émissions polluantes des véhicules ;
- Norme de produit : limiter la concentration en pesticides des fruits et légumes.

La réglementation est-elle efficace ?

La réglementation contraint les agents économiques à son respect. Elle peut être appliquée rapidement, facilement et à un faible coût pour les pouvoirs publics qui, dans un premier temps, n'ont pas de dépenses à engager. Cet outil est efficace pour lutter contre certains produits dangereux pour l'environnement ou la santé. Exemples : l'interdiction des emballages plastiques à usage unique comme les sacs plastiques, votée en 2017 en France est une mesure qui a pris effet très rapidement, sans réel coût pour les pouvoirs publics et qui permet à moyen terme d'observer une réduction de la

production et de l'utilisation de plastique dont la production, l'utilisation et la destruction sont particulièrement néfastes pour l'environnement.

Limites :

La norme est une mesure identique pour tous et donc par nature assez inéquitable dans la mesure où certains agents auront plus de difficultés que d'autres à appliquer la réglementation.

Elle peut être aussi économiquement peu efficace dans la mesure où elle n'incite pas à aller au-delà du seuil fixé par la réglementation. Exemple : La loi a introduit l'obligation de proposer un menu végétarien hebdomadaire dans l'ensemble de la restauration scolaire à partir du 1er novembre 2019, cette mesure n'incite pas à aller au-delà.

Les mesures de réglementation auront un effet limité si elles s'accompagnent d'un « effet rebond », (paradoxe de Jevons). Par exemple les consommateurs peuvent, compte tenu des économies réalisées grâce à des véhicules qui nécessitent moins de carburant, être tentés de les utiliser davantage. Les économistes nomment ce phénomène « effet rebond » faisant ainsi allusion à un rebond de la consommation. La norme n'aura servi à rien. Autre exemple : les économies réalisées par un ménage suite à des travaux d'isolation de logement sont réinvesties dans l'achat de confort d'un second véhicule, consommateur d'énergie et polluant...

Enfin les contrôles sont nécessaires pour faire respecter les normes et éviter la triche.

Lorsqu'on parle du changement climatique, on cite en permanence la tonne de CO₂ émise par nos diverses activités. Cette unité de mesure adoptée mondialement comme unité de référence des plans climats. Le CO₂ est le principal gaz à effet de serre. Gaz invisible, incolore et inodore, il a comme tous les autres gaz une masse : 1,964 g/litre, soit 1,964 kg/m³. On sait qu'un Français émet en moyenne 12 tonnes d'équivalent CO₂ par an. Or pour éviter que l'augmentation des températures ne dépasse les 2°C d'ici 2050, chaque habitant de la planète ne devrait pas émettre plus de 2,1 tonnes de CO₂ ! A l'origine de ces émissions : nos déplacements, le chauffage, l'eau chaude et l'électricité. Les émissions de CO₂ ne sont pas liées qu'aux activités industrielles mais aussi à nos activités quotidiennes et donc à notre style de vie. 1 tonne de CO₂ correspond à :

1 aller-retour Paris-New York en avion, 190 allers-retours Paris-Bordeaux en train, 4.700 kilos de pommes de terre, 1.200 kilos de pain, 250 kilos de viande bovin, 1 an de chauffage au gaz pour un 3 pièces à Paris, ...

En gros, plus une personne consomme plus elle émet de CO₂.

B) Intérêt et limites de la taxation et des subventions à l'innovation verte

À QUOI SERT LA TAXE CARBONE ?


LA TAXE CARBONE, ÉGALEMENT APPELÉE CONTRIBUTION CLIMAT-ÉNERGIE, S'APPUIE SUR LE PRINCIPE DU POLLUEUR/PAYEUR. EN DONNANT UN PRIX AU CARBONE, ELLE VISE À LIMITER LES ÉMISSIONS DE GAZ RESPONSABLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE. DÉCRYPTAGE.

Document 1 :

LA TAXE CARBONE, C'EST QUOI ?

UNE TAXE SUR LA CONSOMMATION DES ÉNERGIES FOSSILES

Elle est payée depuis 2014 par les ménages, les administrations, les entreprises, à l'exception des grandes industries déjà soumises à une réglementation européenne sur les émissions de CO₂ et de certains secteurs économiques.



Essence Gazole Fioul Gaz naturel Charbon

LE PRINCIPE

Un prix à payer pour le CO₂ émis

Ce prix est intégré dans les taxes intérieures sur la consommation de produits énergétiques (TICPE), de gaz naturel (TICGN) et de consommation de charbon (TICC).

L'OBJECTIF

Changer les comportements

Moins de combustibles fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon)
Plus d'énergies renouvelables

Une augmentation progressive de la taxe pour permettre à chacun de s'adapter

2014 7 €/t CO₂
2019 44,6 €/t CO₂

Principaux contributeurs

21% Le tertiaire
19% Le transport routier de marchandises
60% Les ménages

Pour l'essence, la taxe carbone est de **12,5 cts €/l depuis 2018** (pas d'augmentation en 2018)

La taxe carbone n'existe pas qu'en France !

46 pays, dont les États membres de l'UE, et 26 provinces (Québec, Ontario, Alberta, Californie...), appliquent une taxe ou des quotas sur le carbone.

Source : AICE

POURQUOI ELLE EST NÉCESSAIRE

En encourageant les travaux de rénovation, le développement du bois énergie, d'unités de méthanisation..., la taxe carbone crée des emplois non délocalisables dans les secteurs du bâtiment, de l'ingénierie, de l'énergie...

Elle permet d'intégrer dans le prix des énergies fossiles les coûts qu'elles font peser sur la société : pollutions, changement climatique, impacts sur la santé...

DES PISTES D'AMÉLIORATION

- 1 Augmenter la taxe carbone mais baisser d'autres prélèvements pour garantir une neutralité fiscale aux ménages et entreprises.
- 2 Développer des dispositifs d'aide adaptés à toutes les situations, pour donner aux ménages, en particulier les ménages modestes, les moyens de changer : chèque énergie, crédit d'impôt transition énergétique (CITE), éco-prêt à taux zéro, primes, aides au changement de véhicule...
- 3 Accroître les financements dédiés à la transition écologique issus de la taxe carbone : soutenir encore davantage les citoyens qui investissent dans le changement.

1. Définir – Qu'est-ce que la taxe carbone ? Quel est son niveau en France aujourd'hui ?
2. Expliquer – Par quel mécanisme économique la taxe carbone vise-t-elle à protéger l'environnement ?
3. Justifier – Pourquoi peut-on dire qu'une taxe carbone permet « d'internaliser l'externalité produite par l'agent pollueur » ?
4. Expliquer – Quelles peuvent être les limites de la taxe carbone ?

La **taxation** aussi appelée écotaxe ou principe du pollueur payeur vise à **internaliser** les **externalités négatives** des agents économiques, en leur faisant individuellement supporter le coût social de leur activité néfaste

La taxation a pour objectif de réduire la pollution en agissant sur le prix des produits polluants. Un prélèvement est donc effectué par l'État sur certains produits polluants comme la taxe carbone, ce qui représente un coût supplémentaire au coût d'achat. Les consommateurs sont donc incités à acheter les produits les moins polluants. Les agents sont donc incités à fournir les efforts maximums pour réduire leurs **externalités négatives**. Les agents dont les coûts de réductions de leurs émissions sont très élevés préféreront poursuivre en polluant mais globalement à un niveau de taxe significatif,

l'objectif est atteint au moindre coût global. De plus elle permet à l'État d'augmenter ses recettes fiscales ce qui peut lui permettre de financer plus facilement des projets environnementaux.

Plusieurs difficultés compromettent la mise en place d'une taxe et la fixation de son barème.

- Il est très difficile d'estimer les dommages environnementaux. Certains sont irréversibles, d'autres ne peuvent pas être identifiés à court terme et certains semblent aussi très difficiles à quantifier.
- Il est difficile pour les pouvoirs publics d'estimer un niveau de taxe le plus efficace. Celui-ci peut varier d'une entreprise ou d'un individu à l'autre, d'un secteur d'activité à l'autre. Par exemple un individu qui a un pouvoir achat élevé aura besoin d'une taxe plus élevée pour changer son comportement qu'un individu avec un pouvoir d'achat faible.
- Il peut exister un risque de sentiment **d'injustice sociale** entre entreprises ou individus supportant une même taxe, ce qui rend cette dernière encore plus impopulaire. Exemple : mouvement des gilets jaunes.
- Les pouvoirs publics doivent aussi s'assurer qu'il existe des alternatives (techniques et économiques) à certains usages ou à certaines technologies qui seraient taxés.

La taxe carbone est une taxe environnementale (ou écotaxe) qui concerne les émissions de dioxyde de carbone. Le prélèvement effectué est direct et proportionnel aux quantités émises ce qui signifie que plus l'émission est forte, plus la taxe est élevée. Elle est tarifée à la tonne de CO₂ émise. L'objectif premier est de réduire les émissions de gaz à effet de serre en augmentant le coût de la production et de la consommation des énergies les plus polluantes (pétrole, gaz naturel et charbon). Elle est intégrée au prix final de l'essence, du gazole, du fioul ou du gaz naturel et a rapporté 9 milliards d'euros en France en 2019. La taxe carbone a débuté à 7 €/tonne de CO₂ lors de sa mise en place en 2014. Elle est actuellement à 44,60 €/tonne de CO₂. Une forte augmentation en quelques années qui aurait dû être encore plus importante, sans le mouvement des gilets jaunes de 2018 (100 € par tonne de CO₂ en 2030). Depuis le gouvernement a gelé toute augmentation.

Document 2 : Des subventions pour accompagner les taxes :

Quels sont les arguments en faveur de subventions aux équipements verts? Tout d'abord, il est souhaitable de subventionner temporairement la recherche verte car il est plus facile d'innover dans les secteurs où le stock de connaissances est déjà important. [...]

Ensuite, un prix donné du carbone permet d'éviter d'autant plus d'émissions que des substituts verts sont accessibles et abordables, permettant aux ménages de changer de comportement. Si ces substituts verts prennent la forme de biens publics (par exemple, des infrastructures de transport public) ou s'il existe des externalités de réseau (densité des stations de recharge pour les véhicules électriques), il est justifié de les subventionner. [...]

Enfin, en accompagnement de la fiscalité écologique, les subventions ou aides au changement d'équipement sont justifiées en direction de ménages trop contraints financièrement et n'ayant pas accès au crédit. [...] Il convient de veiller au ciblage des aides en direction des ménages les plus vulnérables et de leur fléchage sur des solutions performantes.

D. Bureau, F. Henriot, K. Schubert, « Pour le climat : une taxe juste, pas juste une taxe », *Les notes du Conseil d'analyse économique*, n° 50, mars 2019.

Questions :

1) Qu'est-ce qu'une subvention aux équipements vert ? Donner des exemples.

2) Quelles sont les avantages et les limites d'une subvention pour lutter contre le changement climatique ?

La subvention permet de récompenser les comportements respectueux de l'environnement comme l'achat d'un vélo électrique pour se déplacer, une meilleure isolation thermique de son logement, l'installation d'une pompe à chaleur. Les pouvoirs publics peuvent subventionner des innovations pour encourager leur développement comme l'installation de panneaux solaires. Cela permet alors d'accélérer la diffusion des innovations qui génèrent des externalités positives (ici, une baisse des émissions de CO₂). Enfin si les subventions sont ciblées sur les ménages les pauvres cela peut réduire les inégalités d'accès à certaines technologies. Cependant, les subventions, génèrent une augmentation des dépenses publiques dans un contexte de déficit public important.

C) Intérêt et limites des marchés des quotas d'émission (doc 3 p 333)

L'État attribue à chaque entreprise des permis ou droits d'émission qui lui permet d'émettre une quantité de pollution pour une période donnée. Si l'entreprise émet moins de pollution que ses permis, elle peut revendre alors ses droits de polluer sur le marché. Au contraire si l'entreprise a dépassé ses droits elle doit en acheter.

Les entreprises ont deux solutions :

- Polluer moins que ses permis et donc gagner de l'argent grâce à la revente de ces droits.
- Polluer plus que ses permis et donc acheter sur le marché à d'autres entreprises des droits de polluer.

À chaque période l'État peut alors décider de diminuer les droits de polluer distribués et ainsi réduire la pollution. L'État peut également acheter sur le marché des droits de polluer, ce qui aura comme effet d'augmenter le prix des droits à polluer puisque comme la demande augmente.

Le rôle des pouvoirs publics est simple puisque l'État n'intervient que pour créer le marché et distribuer des droits en vérifiant que chaque entreprise dispose bien des quotas correspondant à son niveau d'émission de pollution. Ensuite, il laisse les entreprises échanger librement leurs quotas.

Le prix des droits de polluer dépend alors de l'offre et de la demande. Plus les entreprises polluent plus elles achètent les droits de polluer plus les droits de polluer augmentent et plus il devient coûteux d'acheter ces droits.

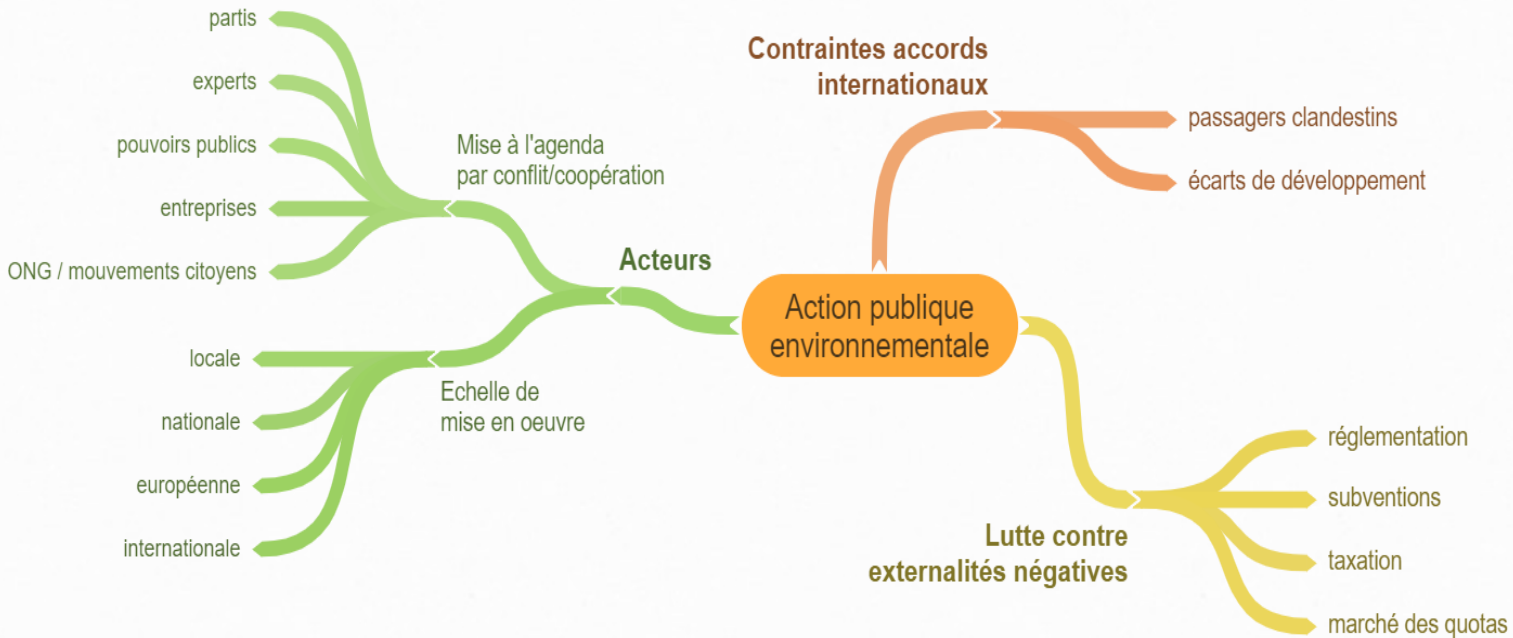
Ce système de marché de quotas d'émission été mis en place dans le cadre du protocole de Kyoto en 2005 en Europe. Dans le cadre européen, il est plus facile de mettre en œuvre un marché de quotas plutôt qu'une taxe car une taxe internationale porte atteinte à la souveraineté fiscale des Etats.

Problème : en période de difficultés économiques, le ralentissement de la production entraîne un excès de permis d'émission, donc le prix s'effondre. Plus aucune entreprise n'est alors incitée à moins polluer.

Synthèse des mesures :

	Avantages	Limites
Mesures réglementaires (normes)	Faciles, à faibles coûts et rapides à mettre en place. Parfait pour réagir dans l'urgence (circulation alternée en cas de pic de pollution par ex.).	Efficacité variable. Risque d'inégalité. Contrôle nécessaire (coût à prendre en compte). Paradoxe de Jevons ou effet rebond Peut dégrader la compétitivité des entreprises.
Subvention	Mesure d'incitation. Bien accueilli par les agents et oriente vers des comportements vertueux.	Dépenses publiques qui peuvent s'avérer fortes, voire plus fortes que prévues.
Taxe	Mesure d'incitation. Renchérit le coût des technologies polluantes et oriente les comportements. Assez efficace économiquement en réduisant le coût global et maximisant les niveaux de dépollution. Signal-prix clair.	Difficultés à estimer un bon niveau de taxe. Possiblement inégalitaire Acceptabilité faible (voir GJ) Peut dégrader la compétitivité des entreprises.
Marché des quotas d'émission de CO2	Mesure d'incitation. Responsabilisation des émetteurs et prend en compte les activités des entreprises. Signal-prix clair. Efficacité économique.	Tout dépend du niveau du prix de la tonne de CO2. Trop faible, peu d'incitation. Trop de quotas distribués a fait baisser le prix et a rendu le système inefficent. Peut dégrader la compétitivité des entreprises. Certains secteurs exposés à la concurrence étrangère exonérés.

Conclusion :



Exemples de sujets de bac :

EC1 – Mobilisation de connaissances :

Montrez que différents acteurs participent la mise à l'agenda des questions environnementales.

Présentez deux limites de la réglementation [ou du marché des quotas ou de la taxation, ou de la subvention] comme instrument de préservation de l'environnement.

Montrez que mise en œuvre des instruments dont disposent les pouvoirs publics pour préserver l'environnement peut se heurter à des dysfonctionnements de l'action publique

EC3 – Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire :

Montrez comment les pouvoirs publics peuvent faire face aux externalités négatives sur l'environnement.

Dissertation :

Les instruments économiques dont disposent les pouvoirs publics sont-ils efficaces pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement ?